

1 Matériau principal du toit

- Tôle ☐ 1
- Tuile, bardeaux ☐ 2
- Béton ☐ 3
- Pandanus, palmes et autres végétaux ☐ 4
- Synthétique imitation végétal ☐ 5
- Autre ☐ 6

Précisez :

2 Matériau principal des murs

- Dur : parpaings, ciment ☐ 1
- Bois, contre-plaqué, pinex, fibro ☐ 2
- Bardeaux, bambou, autres végétaux ☐ 3
- Tôle ☐ 4
- Chaux, corail ☐ 5
- Autre ☐ 6

Précisez :

3 Matériau principal du sol

- Béton ☐ 1
- Bois, planches ☐ 2
- Terre battue, sable, corail, chaux ☐ 3
- Autre ☐ 4

Précisez :

4 Type de construction

- Ferme, bâtiment agricole ☐ 1
- Fare ATR, MTR, FEI, OPH ☐ 2
- Maison individuelle (autre que 2) ☐ 3
- Immeuble collectif de l'OPH ☐ 4
- Autre immeuble collectif ☐ 5
- Hôtel, pension de famille ☐ 6
- Habitation mobile : bateau, véhicule ☐ 7
- Construction provisoire, habitation précaire, tente ☐ 8
- Autre ☐ 9

Précisez :

5 Année d'achèvement de la construction ou de l'immeuble

- Avant 1997 ☐ 1
- De 1997 à 2002 ☐ 2
- De 2003 à 2007 ☐ 3
- De 2008 à 2012 ☐ 4
- 2013 ou après ☐ 5

6 Statut d'occupation

- Propriétaire du sol et du logement (non compris indivision) ☐ 1
- Propriétaire du sol et du logement (propriétaire en indivision) ☐ 2
- Propriétaire du logement et terrain pris en location ☐ 3
- Locataire de l'habitat social (OPH, OTHS...) ☐ 4
- Locataire du logement, loué vide ☐ 5
- Locataire du logement, loué meublé ☐ 6
- Logé gratuitement (par parents, amis, employeurs) ☐ 7

7 Votre logement est-il raccordé au réseau général d'électricité (EDT, Electra, Commune) ? oui ☐ non ☐

De quelles autres sources d'électricité votre logement dispose-t-il ? (plusieurs réponses possibles)

- Aucune ☐ 1
- Groupe électrogène ☐ 2
- Panneaux solaires ☐ 3
- Éolienne ☐ 4
- Autre ☐ 5

8 Pièces d'habitation

- Nombre de pièces d'habitation
- (non compris cuisine, WC, salle de bains, terrasse et pièces à usage exclusivement professionnel)

9 Alimentation principale en eau

- Eau courante à l'intérieur du logement ☐ 1
- Point d'eau individuel à l'extérieur du logement (puits, citerne...) ☐ 2
- Pas de point d'eau individuel mais point d'eau collectif ☐ 3

10 L'évacuation des eaux usées s'effectue par raccordement

- au réseau collectif (égout) ? ☐ 1
- à une fosse individuelle/septique ? ☐ 2
- à même le sol (ou dirigé vers un fossé, une rivière) ? ☐ 3

11 Ce logement dispose-t-il du ramassage des ordures ?

- Oui, devant le logement ☐ 1
- Oui, sur une route voisine ☐ 2
- Non ☐ 3

12 Ce logement dispose-t-il :

(Cochez **oui** ou **non** pour chacune des lignes)

- d'une cuisine ? ☐ oui ☐ non
- de WC à l'intérieur ? ☐ oui ☐ non
- d'une douche intérieure ou d'une baignoire ? ☐ oui ☐ non
- d'au moins une pièce climatisée ? ☐ oui ☐ non

13 Équipement du logement

(Cochez **oui** ou **non** pour chacune des lignes)

- Réfrigérateur ☐ oui ☐ non
- Congélateur ☐ oui ☐ non
- Chauffe-eau solaire ☐ oui ☐ non
- Chauffe-eau électrique ou au gaz ☐ oui ☐ non
- Machine à laver le linge ☐ oui ☐ non
- Télévision ☐ oui ☐ non
- Téléphone fixe ☐ oui ☐ non
- Téléphone mobile ☐ oui ☐ non
- Ordinateur ☐ oui ☐ non
- Connexion à internet ☐ oui ☐ non

14 Moyens de déplacement (dont disposent les habitants du ménage)

- Nombre d'automobiles
- Nombre de deux-roues à moteur
- Nombre de bateaux à moteur
- Nombre de bateaux sans moteur (y compris pirogue)



Identifiant

Code géographique District Rang de construction Rang de logement Enquêteur

Si plusieurs FL

/ 2

Imprimé n° 1

Cette feuille sera remplie pour tout logement d'habitation

1 - Nom, prénoms et surnom de l'occupant :
(en lettres majuscules)

2 - Adresse du logement :

Commune Commune associée

Quartier, lieu-dit, lotissement :

N° : PK, route, rue :

Île :

3 - Localisation du logement dans l'immeuble si celui-ci comprend au moins deux logements

a) Escalier : b) Étage :

c) Situation sur le palier ou numéro de la porte d'entrée :

4 - Catégorie de logement :

- ☐ Résidence principale } Remplir toute la FL et remplir un bulletin individuel pour chaque personne inscrite en liste A
- ☐ Logement occasionnel } Remplir uniquement la quatrième page de la FL. Ne pas remplir de bulletin individuel. Dans le cas d'une personne de passage, remplir un bulletin individuel en renseignant l'adresse de sa résidence habituelle
- ☐ Résidence secondaire
- ☐ Logement vacant

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

À remplir par l'agent recenseur

À remplir par l'Insee

Liste A - Nombre de bulletins individuels (BI) (1) :

Nombre de bulletins individuels (BI) :

Liste B - Nombre d'enfants majeurs de moins de 25 ans :
(Nés entre le 17 août 1992 et le 17 août 1999)

Supprimés (2)

Ajoutés (3)

Liste C1 - Nombre d'enfants mineurs hors liste A :
(Nés après le 17 août 1999)

Après reclassement
(4)=(1)-(2)+(3)

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n° 2017X071EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2017.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut de la Statistique de la Polynésie française.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF), immeuble UUPA, 15 rue Édouard Ahnne, Papeete.

Personnes habitant dans le logement

Liste A Habitants permanents du logement >>> Remplir un bulletin individuel pour chacun

Inscrire en liste A :

- les personnes qui vivent dans ce logement la plus grande partie de l'année, y compris :
 - les personnes temporairement absentes (vacances, voyage d'affaires, hospitalisation de moins d'un mois, pêcheur en mer, coprahculteur, etc.) ;
 - les nourrissons, même s'ils sont encore à la maternité ;
 - les sous-locataires et colocataires occupant une partie du logement.

Inscrire également en liste A :

- les enfants mineurs logés ailleurs pour leurs études (en Polynésie française, en métropole, dans l'outre-mer français ou ailleurs) et dont ce logement est la résidence familiale.
- les conjoints qui ont un autre domicile pour des raisons professionnelles et qui reviennent vivre dans ce logement pour les week-ends, les vacances, etc.
- les personnes majeures qui habitent dans ce logement pour leurs études.
- les personnes qui sont présentes dans ce logement et qui n'ont pas de résidence habituelle ailleurs.
- les employés de maison, salariés et jeunes filles au pair qui habitent dans ce logement.

N° de BI		Nom ou nom de jeune fille (pour les femmes mariées)	Prénom, surnom	Lien de parenté le plus direct ou relation	N° de BI	
	1					1
	2					2
	3					3
	4					4
	5					5
	6					6
	7					7
	8					8
	9					9
1	0				1	0
1	1				1	1
1	2				1	2
1	3				1	3
1	4				1	4
1	5				1	5
1	6				1	6
1	7				1	7
1	8				1	8
1	9				1	9
2	0				2	0

Liste B Enfants majeurs logés ailleurs pour leurs études >>> Ne pas remplir de bulletin individuel

Inscrire en liste B :

- les enfants majeurs logés ailleurs pour leurs études et qui reviennent vivre dans ce logement pour les vacances ou les week-ends, par exemple.

	Nom	Prénom	Lien de parenté le plus direct ou relation	Date de naissance	Adresse où habite cette personne pour ses études
1				J J / M M / A A	
2				J J / M M / A A	
3				J J / M M / A A	

Liste C Autres habitants du logement >>> Ne pas remplir de bulletin individuel

Inscrire en liste C :

- les enfants mineurs (nés après le 17 août 1999) qui habitent dans ce logement pour leurs études et dont les parents résident dans une autre commune de Polynésie française. > C1
- les enfants à la garde d'un autre parent (suite à une séparation ou un divorce) ou qui, en cas de garde conjointe, résident la plupart du temps avec l'autre parent.
- les conjoints qui habitent dans ce logement pour des raisons professionnelles et retournent en fin de semaine dans leur logement familial.
- les personnes dont ce logement est la résidence personnelle et qui sont hébergées dans un établissement (maison de retraite ou hospice, service d'hospitalisation pour un mois et plus, centre pour handicapés, foyer de travailleurs, militaires logés en caserne ou servant à l'étranger, établissement pénitentiaire, etc.). > C2
- les personnes (dites « de passage ») qui habitent dans ce logement au moment du recensement mais qui résident la plus grande partie de l'année dans un autre logement*.

	Nom	Prénom	Lien de parenté le plus direct ou relation	Date de naissance
C 1	1			J J / M M / A A
	2			J J / M M / A A
C 2	1			J J / M M / A A
	2			J J / M M / A A

* Cas particuliers : si une personne « de passage » est absente pendant toute la durée du recensement de son domicile habituel où personne ne peut répondre à sa place, établir un bulletin individuel en y mentionnant son adresse habituelle dans le cadre prévu et classer ce bulletin dans la chemise des personnes de passage (imprimé n° 20).